



Bulletin Info Parents API Cabourg – Février 2014 (Api.cabourg@gmail.com):

Chers Parents d'Elèves,

Nous vous avons précédemment annoncé la tenue de la 5^{ème} réunion de concertation sur la réforme des rythmes scolaires pour le 23 janvier 2014. Malheureusement, la Mairie nous a informée très tardivement que celle-ci serait reportée ultérieurement sans nous donner nécessairement de précision sur un nouveau calendrier. Cette réunion devait principalement avoir pour ordre du jour le contenu des modalités financières des TAP qui seraient mise en œuvre auprès des familles pour la rentrée 2014/2015.

La question de la gratuité des activités étaient bien sûr au centre des préoccupations de tout à chacun compte tenu de l'opinion défavorable aujourd'hui manifestée par les parents et les enseignants et l'approche des élections municipales.

Dans ce contexte, l'API s'est d'une part, mobilisée en adressant un courrier à la Mairie en précisant les points que nous souhaitons aborder lors de cette prochaine réunion et d'autre part, nous nous sommes rendus au dernier Conseil municipal de Vanves qui se tenait le 5 février afin de connaître les dernières avancées et recueillir toute information sur la suite qui serait donnée à la concertation entamée avec les parents d'élèves.

Nous sommes ainsi heureux de vous faire part de **la décision de la Mairie de Vanves qui a annoncé durant le Conseil Municipal du 5 Février 2014 le principe de la Gratuité des Temps d'Activité Périscolaire (TAP) sur la commune.** Cette décision nous paraissent, à l'API Cabourg, être suffisamment importante pour vous en faire part le plus rapidement possible et vous annoncer **la date de la prochaine réunion avec la Mairie qui se tiendra le Jeudi 13 Mars 2014 à 18H00** (cf courrier joint).

Par ailleurs, nous avons également participé au 2^{ème} Conseil de l'Ecole Primaire Cabourg en date du 31 janvier au cours duquel la Mairie a principalement fait un point sur l'état d'avancement des travaux d'isolation phonique du réfectoire et l'installation d'un nouvel outil de mesure (oreille électronique) destiné à indiquer aux enfants et aux animateurs les seuils à respecter.

En dernier lieu nous n'avons toujours aucune précision sur la date de la prochaine réunion avec l'Inspecteur de l'Education Nationale (IEN) sachant que l'année dernière, la réunion de fin d'année avait été également reportée au tout début de cette année scolaire limitant du même coup les opportunités d'échange.

Toute l'équipe API Cabourg reste mobilisée et à votre écoute sur tous ces sujets et vous invite à nous faire part de toute situation que vous jugez importante au sein de l'Ecole Primaire J.CABOURG.

L'équipe API Cabourg 2013/2014 :

Frederic Ledien (Titulaire API) - Nathalie Ribier (Suppléante API)

Philippine de Nazelle (Titulaire API) - Hélène Ledien (Suppléante API)

Guylaine Scal (Titulaire API) - Patrick Gaidamour (Suppléant API)

Rabyâ Khallouk– Nathalie Gyselinck – Marie claire Lin

Contact : Api.cabourg@gmail.com